

Dimanche 13 août 2017

Pasteur Jean-Jacques MULLER
(Reprise)



Textes

Jean 5, v. 30 à 47 Psaume 85
1 Rois 19, v. 9 à 13 **Romains 9, v. 1**
à 5 Matthieu 14, v. 22 à 33

Notes bibliques

Je propose, comme préparation à la prédication, une étude de Romains 9,1-5 en quatre étapes.

1. Circonstances et raisons de la lettre de Paul aux Romains

La lettre a été rédigée (ou plutôt dictée) par Paul à Corinthe, pendant l'hiver 57/58 (ou 56/57, la date est incertaine), avant son départ pour Jérusalem, où il voulait remettre lui-même la collecte recueillie dans les Églises de Grèce, de Macédoine et d'Asie. Dans cette lettre, Paul annonce aux chrétiens de Rome sa prochaine venue, en vue d'un projet missionnaire en Espagne (Rm 1,10-15 ;15,22-24). Mais pourquoi une lettre théologiquement si dense et si structurée ? Il faut en chercher la raison à la fois du côté des chrétiens de Rome et du côté de Paul. Plusieurs hypothèses ont été proposées. Bien que n'ayant jamais été à Rome, Paul doit connaître bon nombre de chrétiens de cette ville (les salutations en Rm 16) et être au courant de rivalités entre eux, notamment entre judéo-chrétiens et pagano-chrétiens (est-ce à cause de ces rivalités que Paul évite le mot « Église » dans Romains ? Comparer Rm 1,7 et 1Co 1,2). Sa lettre encouragerait les chrétiens de Rome à faire davantage Église : il les exhorte à s'accueillir mutuellement (Rm 15,1.5-7). Des exhortations en Rm 11,20s; 11,25 et 14,1ss laissent aussi penser que Paul réagit face à l'attitude hautaine et méprisante de certains pagano-chrétiens, conscients de leur liberté, à l'égard des judéo-chrétiens encore soumis aux prescriptions juives : l'apôtre appelle les premiers à reconnaître et à respecter le particularisme des seconds.

Mais les questions théologiques, notamment sur la loi et la justice de Dieu, occupent une place plus importante dans la lettre que les préoccupations pastorales, même si ces dernières n'en sont pas absentes. Cette prépondérance des questions théologiques dans Romains s'explique mieux si l'on suppose, par exemple, que Paul doit affronter une méfiance voire une opposition à l'égard de son message chez certains chrétiens à Rome, en particulier chez des judéo-chrétiens forts réticents à l'idée d'un Évangile détaché de la loi et de l'héritage juifs. Certains exégètes pensent même que des missionnaires judéo-chrétiens ont tenté d'introduire à Rome,

comme en Galatie et à Corinthe, un Évangile anti-paulinien. Paul aurait mis les chrétiens romains en garde contre ces missionnaires (Rm 16,17). Moins directe et moins polémique que la lettre aux Galates, la lettre aux Romains révèle un Paul plus diplomate et plus humble, qui, tout en exposant consciencieusement son Évangile, est soucieux de répondre aux critiques qu'on pourrait lui opposer. Sur le point de s'embarquer pour Jérusalem, l'apôtre sait aussi que la prière et le soutien des chrétiens de Rome, qui ont peut-être des liens étroits avec ceux de Jérusalem et jouissent par ailleurs d'un grand rayonnement (Rm1,8), pourront lui être très utiles en cas de difficulté (Rm 15,25-33). La lettre aux Romains serait, selon R. E. Brown, adressée indirectement par Paul à l'Église de Jérusalem, comme une défense de son Évangile.

A ces diverses raisons plus ou moins plausibles s'ajoute le fait que Paul, bénéficiant d'un temps de repos, en profite pour tenter une synthèse de son expérience missionnaire et de sa pensée théologique, avant de s'engager dans un nouveau champ d'action, plus à l'ouest. Les événements tragiques qui l'attendent à Jérusalem feront de cette synthèse le « testament » que l'apôtre laissera à la postérité (G. Bornkamm).

2. Thème et structure de Rm 9-11

Les chapitres 9 à 11 constituent un ensemble à part dans l'épître, caractérisé autant par son unité thématique –Israël dans l'histoire du salut– que par sa singularité. Après une brève introduction, où Paul exprime ses propres sentiments (Rm 9,1-5), nous avons une longue argumentation dans laquelle l'apôtre répond aux diverses questions que soulève l'Évangile du Christ qu'il proclame dans sa relation à Israël (Rm 9,6-11,32). Cette argumentation culmine dans une doxologie qui en est le sommet et la conclusion (Rm 11,33-36).

A la suite de J.-N. Aletti, on peut diviser l'argumentation en trois parties ABA' (A et A' se répondent).

A : la parole de Dieu, dont témoignent les Écritures, n'est pas mise en échec par l'Évangile (9,6-29).

B : le drame d'Israël est de ne pas reconnaître la justice venant de la foi et révélée par le Christ (9,30-10,21).

A' : au travers du refus d'Israël, Dieu fait miséricorde aux nations, tout en conduisant son peuple au salut (11,1-32).

Si en Rm 9-11 Paul exprime la tristesse et la douleur que lui inspire le drame qu'est à ses yeux le refus de l'Évangile par Israël, l'orientation générale de ces chapitres est cependant avant tout théologique : Paul défend la continuité de l'œuvre de Dieu et la constance de sa parole, depuis Abraham jusqu'à l'accomplissement ultime, par delà les ruptures historiques et humaines. Si le Christ représente une rupture dans l'histoire du salut (Rm 10,4), il confère aussi son unité et son sens à cette histoire.

J.-N. Aletti écrit : « ...la situation n'est pas d'abord considérée à partir d'Israël même et de ses choix. Car quelque chose d'essentiel se joue avec le sort de ce peuple : l'avenir des promesses, la solidité du plan de salut, la justice, la véracité et la fidélité de la parole divine... Plus que d'Israël, il y va de Dieu » (p.149). Si l'élection et le libre choix de Dieu sont au fondement d'Israël, ils sont également au fondement de l'ouverture du salut aux nations. Mais en même temps qu'il défend la continuité de l'œuvre de Dieu, Paul défend aussi son Évangile contre ceux qui lui reprochent d'anéantir les promesses de Dieu, les Écritures et l'élection d'Israël.

« Mais tout en prenant la défense de Dieu, écrit S. Légasse, Paul se défend

lui-même et défend sa théologie. Celle-ci ne va-t-elle pas précisément à l'encontre du plan de Dieu tel qu'il est manifesté dans les Écritures ? Il lui importe de prouver le contraire par divers arguments » (p.565).

Selon que l'on met l'accent sur B ou A et A' dans l'argumentation de Paul, on en retiendra le caractère négatif et polémique à l'égard d'Israël ou au contraire la perspective positive et réconciliatrice : l'histoire du salut est à la fois celle du salut d'Israël et celle du salut des nations. Les privilèges d'Israël, mentionnés en Rm 9,4-5, ne sont pas révoqués, ils sont au contraire confirmés par le salut des nations.

La conception paulinienne de l'histoire du salut est avant tout christologique. L'énoncé de Rm 9,1, « Je dis (la) vérité en Christ », ne souligne pas seulement la sincérité de Paul, mais indique déjà toute l'orientation du discours qui suit : c'est seulement en Christ qu'on peut parler à la fois d'un refus temporaire d'Israël, d'une continuité de l'action divine et d'une réconciliation d'Israël et des nations dans un même salut final. La citation, dans une perspective messianique, d'Ésaïe 28,16 en Rm 9,33 constitue sans doute le centre à partir duquel se déploie toute l'argumentation de Paul en Rm 9-11.

3. La place des chapitres 9 à 11 dans l'épître aux Romains

Les exégètes s'accordent sur le fait que ces trois chapitres se détachent de leur contexte (la grande tristesse de Paul en Rm 9,1 est inattendue après l'assurance qu'il vient d'exprimer en 8,38-39 ; de même l'exhortation en Rm 12,1, après le sommet de 11,33-36). Mais aussi sur le fait que ces chapitres ont bien leur place dans le mouvement de pensée de l'épître. Après avoir souligné l'absence de contact direct de Rm 9-11 avec le contexte immédiat, P. Prigent, par exemple, écrit : « Pourtant il est tout aussi évident non seulement qu'il n'y a rien d'étonnant à trouver dans l'épître une réflexion poussée sur la place d'Israël dans l'histoire du salut, mais encore que ces chapitres reviennent, en de nombreuses allusions, sur les thèmes majeurs traités dans la première partie de la lettre : opposition de la foi et des œuvres, justification accordée et reçue par la foi, promesse à Abraham et dépassement du clivage entre Juifs et grecs » (p.129).

Le hiatus pourrait s'expliquer ainsi : après avoir dicté la lettre, Paul serait revenu sur un sujet important dont il pressentait le manque et il aurait inséré ses réflexions complémentaires entre les affirmations sur l'espérance et l'assurance des chrétiens (Rm 8) et les exhortations relatives à leur vie pratique (Rm 12,1ss). Selon J.N. Aletti, le contraste entre la joie en Rm 8, 38-39 et la tristesse en 9,1-2 serait voulu par Paul (on reste dans le registre du pathétique) ; ce contraste renvoie à un autre plus profond entre la situation des chrétiens décrite en Rm 6-8 et celle d'Israël évoquée en Rm 9-11. Dépassant ce contraste entre chrétiens et Israélites, Rm 9-11 débouche sur une vision universelle du projet divin : « Car Dieu a enfermé tous les hommes dans la désobéissance pour faire à tous miséricorde » (Rm 11,32). Cette vision universelle est la conclusion, non seulement des chapitres 9 à 11, mais encore des 11 premiers chapitres de l'épître qui tendaient vers cet horizon, surtout à partir du chapitre 5. En Rm 9-11, la perspective des chapitres précédents s'élargit : Israël est réintégré dans le projet salvateur de Dieu. A ce projet font écho la louange et la confession finales : « Car tout est de lui, et par lui, et pour lui. A lui la gloire éternellement ! Amen. ».

4. Analyse de Romains 9,1-5

Verset 1

Je dis (la) vérité/en Christ, /je ne mens pas, /ma conscience témoignant avec moi/dans l'Esprit Saint,

Rm 9-11 commence comme une confidence. Paul proteste d'abord de la sincérité qui est la sienne dans le discours qui s'ouvre. Rm 9,1 comporte cinq éléments qui s'additionnent, se précisent mutuellement ou s'opposent : je dis la vérité/je ne mens pas. Si Paul fait appel avec solennité à sa propre conscience, ce témoignage de sa conscience est cependant confirmé par un témoignage et une vérité qui relèvent de la révélation. La vérité dont Paul veut faire part ici à ses destinataires n'est pas seulement celle de sa conscience, de ses sentiments ou de son expérience, mais elle est avant tout fondée dans la révélation du Christ (Ga 1,15-16). La conscience est associée à l'action de l'Esprit Saint. Paul s'exprime ici à la fois en tant qu'être humain, appartenant à une famille et à un peuple, et en tant qu'apôtre du Christ appelé à conduire les nations à l'obéissance de la foi (Rm 1,5).

Verset 2

Que j'ai une grande tristesse/et qu'une douleur incessante étreint mon cœur.

Le verset 2 comporte deux propositions subordonnées parallèles, rattachées au verset 1. Après avoir insisté sur sa sincérité et la vérité de ses propos, Paul fait part d'un sentiment violent et permanent, profondément (la mention du cœur) inscrit en lui. Il décrit ce sentiment avec les mots « tristesse » et « douleur », qui sont aussi associés en Ésaïe 35,10 et 51,11. Si la douleur de Paul est un sentiment humain lié aux relations difficiles qu'il entretient avec des personnes qui lui sont proches, elle est aussi une douleur « théologique » : la douleur de l'enfantement d'une nouvelle création (voir Rm 8,22 où l'on a un verbe de la même famille).

Verset 3

Car je souhaiterais être anathème, /être moi-même (séparé) du Christ, /pour mes frères, /mes parents selon la chair,

Introduit par « car », le verset 3 commence par révéler la cause de la tristesse et de la douleur de Paul. Petit à petit et avec prudence, l'apôtre précise le sujet dont il veut entretenir les chrétiens de Rome. Cela concerne des personnes qui lui sont chères, auxquelles l'unissent des liens de famille et de sang. Le mot « frères », que Paul emploie habituellement pour désigner des chrétiens, désigne ici ses « parents selon la chair ». Paul ne va pas traiter d'une question théorique, mais d'un sujet qui l'engage personnellement et entièrement. Il emploie deux expressions parallèles, très fortes, à la limite du pensable, pour dire l'importance que revêt ce sujet pour lui : être anathème, être séparé du Christ. Chez Paul, « anathème » signifie « malédiction » (voir 1Co 12,3 ; 16,22 et Ga 1,8.9) ; ici la malédiction, c'est être séparé du Christ, donc de l'amour de Dieu qui est vie et salut (Rm 8,39). Le verbe grec, qu'on peut traduire par « souhaiter » ou « prier » est à l'imparfait, ce qui en atténue le sens : Paul souhaiterait éventuellement être anathème. Cela reste pour lui une issue qu'il n'envisage pas, la formule est excessive et rhétorique.

Verset 4

lesquels sont les Israélites, /auxquels (appartiennent) l'adoption filiale et la gloire et les alliances/ et la législation et le culte et les promesses

Paul apporte une seconde précision au mot « frères » : ce sont les Israélites. Titre honorifique par lequel les membres du peuple se désignent eux-mêmes (alors que « Juifs » est plutôt une appellation extérieure au peuple), comme les descendants de Jacob, que Dieu lui-même a appelé « Israël » après la lutte avec l'Ange (Gn 32,29). Ce titre, chargé d'histoire, de mémoire et de foi, introduit les privilèges qui lui sont associés. Nous avons une liste de six noms, tous féminins et se terminant par « a » (le 3^e et le 6^e sont au pluriel), disposés en deux séries et tous reliés entre eux par « et ». Divers, ils forment en même temps une unité qui dit l'identité d'Israël, mais une identité fondée sur la grâce et l'élection divines. L'adoption filiale, mentionnée en premier, est au commencement de l'existence d'Israël, elle renvoie à un acte d'amour de Dieu (Ex 4,22 ; Dt 14,1 ; Osée 11,1). Paul applique ailleurs ce mot aux chrétiens (Rm 8,15.23 ; Ga 4,5). La gloire évoque la présence de Dieu au milieu du peuple, notamment dans le Temple. Les alliances (au pluriel) désignent, dans les textes juifs (Siracide 44,18 ; 45,17), les dispositions successives qui lient Dieu à Israël. Ouvrant la seconde série, « législation » renvoie à la loi mosaïque que Paul évoque ici avec toute la vénération juive. Le culte est au cœur de cette législation : il est la réponse du peuple aux grâces reçues. Enfin les

promesses (également au pluriel) qui disent toute l'histoire d'Israël depuis les promesses accordées aux patriarches jusqu'à leur accomplissement ; c'est l'histoire de la fidélité de Dieu. Les promesses « constituaient l'horizon dernier vers lequel conduisaient tous les chemins de la révélation de Dieu ; car le Dieu d'Israël c'est le Dieu des pères », écrivait F.J. Leenhardt (p.139).

Verset 5

Auxquels (appartiennent) les pères/et desquels (est issu) le Christ/selon la chair, / celui qui est au-dessus de tout, /Dieu béni pour les siècles. /Amen.

Le verset comporte deux propositions relatives : la première a, comme la relative du v. 4, pour antécédent « les Israélites », la seconde dépend de la première (la construction est un peu lourde). Les pères représentent le dernier des privilèges des Israélites mentionnés par Paul, non par leurs propres mérites, mais par la bienveillance dont Dieu les a gratifiés. Les pères sont surtout évoqués en lien avec le Christ (le Messie), qui est pour Paul l'ultime privilège d'Israël, dans lequel tous les autres trouvent leur sens dernier. Si Paul insiste sur l'origine humaine et naturelle du Christ (« selon la chair »), sur son appartenance à Israël, il le rattache pourtant aussitôt à la sphère divine, sans qu'il y ait séparation ou opposition entre les deux origines. La seconde partie du verset soulève plusieurs problèmes à la fois grammaticaux et théologiques : faut-il comprendre « celui qui est au-dessus de tout, Dieu béni pour les siècles » comme une apposition à Christ, formant un contraste avec « selon la chair », ou comme une doxologie indépendante ? Faut-il juste rattacher l'expression « celui qui est au-dessus de tout » au Christ et la séparer de la doxologie finale ? Selon le choix (dans les traductions, le choix est suggéré par la présence ou l'absence de virgules), la seigneurie et la divinité du Christ sont plus ou moins accentuées. Mais quoi qu'il en soit du choix, il est difficile de fonder des affirmations christologiques sur cet unique verset. Telle n'est sans doute pas non plus l'intention de Paul qui aborde au verset 6 la question de la pérennité de la parole de Dieu, après avoir rappelé tous les privilèges d'Israël, dont le Christ, qui sont fondés sur cette parole. Après l'introduction tout en progression de Rm 9,1-5, Paul peut entrer dans le vif du sujet et développer son argumentation.

Bibliographie

J.-N. Aletti, *Comment Dieu est-il juste ? Clefs pour interpréter l'épître aux Romains*, Seuil 1991

R. E. Brown, *Que sait-on du Nouveau Testament ?* Bayard, 2000

Colette Kessler, « Saint Paul. Un point de vue juif » dans la revue *Études*, septembre 1997, p.189-205

S. Légasse, *L'épître de Paul aux Romains*, Cerf, 2002

F.J. Leenhardt, *L'épître de Saint Paul aux Romains*, Labor et fides, 1981

P. Prigent, *L'épître aux Romains*, Bayard et Labor et fides, 2002

Prédication

Après avoir fortement affirmé l'assurance du chrétien qui, par le Christ, se sait aimé de Dieu et uni à lui par un lien indestructible, Paul passe brusquement à un autre sujet qui lui inspire de la tristesse et du chagrin. Il ne peut pas d'emblée formuler ce sujet, car il est complexe et, à bien des égards, énigmatique. Il peut aussi rapidement virer au débat passionnel. Dans un premier temps, l'apôtre précise seulement qu'il concerne les Israélites ; il emploie ce terme avec respect et affection, car il est le nom que les intéressés se donnent à eux-mêmes et que lui-même porte avec reconnaissance et fierté. Dans la deuxième lettre aux Corinthiens, il répond à des adversaires qui mettent en cause son apostolat par cette affirmation : « Ils sont israélites ? Moi aussi » (2 Corinthiens 11,12).

On pourrait s'attendre à ce que Paul, après avoir évoqué sa tristesse et de sa douleur en lien avec les Israélites, se mette à se plaindre du refus, des oppositions et même des

mauvais traitements qu'il a eu à subir de la part de ses coreligionnaires. A ce qu'il se mette aussi à se défendre contre des comportements violents et injustes, en protestant de sa bonne foi et de sa loyauté à l'égard de son peuple, de ses institutions et de ses valeurs. Paul a réagi ainsi en d'autres occasions, par exemple lors de sa comparution devant le gouverneur Félix à Césarée après son arrestation à Jérusalem. « Je rends un culte à Dieu, je crois tout ce qui est écrit dans la Loi et les Prophètes », proclama-t-il en guise de défense face aux accusations dont il était l'objet (Actes 14,14). Mais dans notre texte, Paul ne réagit pas par la plainte ou la défense, sa pensée suit une autre direction. Au-delà de ses expériences et des événements immédiats, Paul s'interroge sur le fait qu'Israël ne peut pas recevoir l'Évangile du Christ tel qu'il le proclame. Quel est le sens de ce refus ? Ce n'est pas Israël qui est d'abord en cause ici, mais Dieu lui-même, sa parole et le témoignage des Écritures, le Christ qui s'est révélé à Paul et sa vocation comme apôtre des nations païennes. Autant Paul pouvait-il célébrer l'amour de Dieu, manifesté par le Christ et source d'assurance et d'espérance pour les hommes, autant il est maintenant en proie à une grande perplexité, voire à une intense douleur, face à un dessein de Dieu qu'il ne comprend plus, qui lui est devenu énigmatique. Il est confronté à une situation qui semble nier la présence et l'action de Dieu dans l'histoire, qui les rend illisibles à ses yeux. Paul a toujours été ferme et ardent dans ses convictions, aussi bien comme pharisien zélé que comme apôtre du Christ et de l'Évangile. Le voilà comme lézardé par le doute et l'inquiétude : Dieu s'est retiré dans un mystère insondable, le laissant seul avec ses questions et les débris de sa vérité perdue.

Intrigués par l'absence de transition entre l'assurance et la joie à la fin du chapitre 8 et la tristesse et la douleur au début du chapitre 9, les exégètes ont imaginé toutes sortes d'hypothèses pour rendre ce changement plausible. Paul aurait interrompu la dictée de la lettre à cet endroit pour la reprendre plus tard. Ou il aurait seulement ajouté ses pensées sur Israël en les insérant à cet endroit de la lettre, alors que celle-ci était déjà terminée. Mais ces hypothèses ne sont que de pauvres tentatives pour expliquer le passage inattendu et soudain de la joie à la tristesse, de la certitude au doute. Il faut plutôt tenir les deux ensemble : c'est du cœur même de l'assurance et de la joie que surgissent le questionnement et l'inquiétude. C'est l'assurance même du chrétien se sachant aimé de Dieu en Christ qui suscite en lui cette interrogation, cette inquiétude à propos d'Israël. Car l'amour de Dieu pour les hommes n'est pas conciliable avec le rejet de son peuple. Il y va de la vérité de la parole et de l'action de Dieu.

Associée à l'espérance, la certitude chrétienne n'est pas sans inquiétude ; elle n'est pas non plus exempte de douleur, d'une douleur causée par les tragédies qui contredisent le dessein salvateur de Dieu, qui abîment son œuvre et sa création. Mais il y a aussi dans cette inquiétude et cette douleur une force créatrice, elles participent de l'enfantement d'une création nouvelle. L'Esprit Saint agit en nous à travers elles et aiguise notre attente et notre espérance d'une création réconciliée. Il faut rapprocher la douleur que Paul éprouve pour ses frères israélites à la douleur de la création mentionnée en Romains 8,22 à 24, dont elle participe. « Or nous savons –écrivait Paul– que, jusqu'à ce jour, la création tout entière soupire et souffre les douleurs de l'accouchement. Bien plus, nous aussi, qui avons les prémices de l'Esprit, nous aussi nous soupirons en nous-mêmes en attendant l'adoption filiale, la rédemption de notre corps. Car c'est dans l'espérance que nous avons été sauvés ».

Si la douleur naît dans le cœur du croyant, c'est parce que sa certitude est inséparable de l'espérance qui ne se résigne pas aux divisions, aux contradictions et aux haines qui traversent le monde actuel. Il y a donc à la racine de la douleur de Paul pour ses frères israélites une espérance qui ne le laisse pas en repos. Elle est l'action de l'Esprit qui déränge et bouscule sa certitude, sa joie d'être aimé de Dieu. Mais cette espérance, tendue vers l'avenir, d'une création réconciliée, renvoie paradoxalement au commencement, au commencement de l'œuvre de Dieu et de son histoire avec les hommes. Pour comprendre ce qui se joue dans le choc entre l'Évangile du Christ et Israël, entre le salut des nations et le refus d'Israël, Paul est amené à s'interroger sur le fondement même d'Israël. Qu'est-ce qui se trouve au commencement de l'histoire d'Israël ? Qu'est-ce qui constitue la base de son existence ? Au nom prestigieux « Israélites », Paul associe un ensemble de prérogatives qui constituent le fondement et l'essence du peuple. Il leur doit sa naissance, mais aussi sa

pérennité à travers le temps ainsi que le fait d'exister aujourd'hui. Ces prérogatives sont aux Israélites ce que le baptême est aux chrétiens : le signe de leur identité et de leur vocation. Dans les deux cas il s'agit d'une œuvre et d'un don de Dieu. Paul a choisi six mots pour dire ce que sont le commencement et le fondement d'Israël : l'adoption filiale, la gloire, les alliances, la législation ou la loi, le culte et les promesses. Il faut faire ressortir autant la diversité de ces prérogatives que leur unité ; elles sont toutes l'expression de la bonté première de Dieu à l'égard d'Israël, des pères et de leurs enfants. La solidité de la bonté de Dieu, qui se manifeste dans ces prérogatives, éclaire le passé, le présent et l'avenir d'Israël. Mais également le dessein de Dieu pour toute l'humanité. C'est à la lumière de ces prérogatives d'Israël rappelées par Paul que l'histoire, avec ses bouleversements et ses drames, prend un sens et devient une histoire du salut. Elles font que l'histoire des hommes est habitée par la tendresse de Dieu. Paul a défini Israël par une pluralité de prérogatives. Cette pluralité exprime une richesse, mais peut-être aussi un manque : un manque qui appelle une plénitude, une pluralité qui tend vers l'unité. La plénitude et l'unité vers lesquelles tendent la destinée d'Israël et le dessein de Dieu pour sa création sont signifiées par le Christ. Le Christ est mentionné en dernier, non comme une prérogative en plus, mais comme celui qui les réunit et les accomplit. Il est le Messie, objet des attentes et des espoirs d'Israël. Mais il est aussi le Seigneur que Dieu a élevé et établi sur toutes choses. En lui, l'humanité et le monde sont réconciliés. En lui, le péché et la mort ont été vaincus. Le Christ est le premier-né d'une humanité et d'une création nouvelles. Il exerce sa seigneurie jusqu'à ce qu'elle soit recueillie et fondue dans celle de Dieu lui-même. Alors se réalisera l'exclamation de l'apôtre au terme de sa méditation : « Tout est de lui, par lui et pour lui ! A lui la gloire pour toujours ! Amen » (Romains 11,36).

Les versets que nous avons entendus avant la prédication n'étaient que l'introduction de cette longue méditation de Paul. Ces versets nous ont montré dans quelle disposition l'apôtre abordait un sujet qui lui tenait à cœur –dans la tristesse et la douleur ; ils ont aussi esquissé le cadre de sa démarche –partant des privilèges dont Dieu a gratifié Israël, Paul a dessiné un arc jusqu'à leur accomplissement dans le Christ.

Après ces versets introductifs, Paul insistera d'abord sur la fidélité de Dieu et la constance de sa parole à travers le temps. Mais parce qu'elle est une parole de miséricorde, la parole de Dieu est aussi libre à l'égard des hommes, qui n'ont aucun pouvoir sur elle. Dans sa parole, Dieu s'est lié à Israël, mais Israël ne pourra jamais exercer un quelconque pouvoir sur cette parole, qui reste libre et souveraine. Paul affronte ensuite, en reprenant les mots des prophètes, le problème de l'incrédulité d'Israël face à l'Évangile du Christ : Israël dans son zèle pour la Loi n'a ni reconnu la « parole de la foi » ni confessé la seigneurie de Jésus. Mais l'achoppement d'Israël ne signifie en aucun cas –Paul insiste– son rejet par Dieu. C'est même par cet achoppement d'Israël que les nations accèderont à l'Évangile, à la foi et au salut. De ce fait aussi, tout orgueil des païens est déplacé. Toute cette méditation amène finalement l'apôtre à reconnaître et à louer la sagesse de Dieu et la miséricorde qu'il manifeste aux humains dans une histoire si déconcertante. « Car Dieu a enfermé tous les humains dans leur refus d'obéir, pour avoir compassion de tous », écrit-il pour exprimer son étonnement et sa reconnaissance (Romains 11,32).

En guise de conclusion, écoutons ces mots que Colette Kessler, une intellectuelle juive décédée récemment, a écrits sur Paul : « Au milieu d'un monde marqué par d'inhumaines souffrances, qui attend encore sa rédemption ultime, chrétiens et juifs ne peuvent plus vivre dans des identités balisées par des certitudes, ni dans le rejet ou l'ignorance de l'autre. Il est peut-être temps, ensemble, d'écouter Paul-Shaoul, en se souvenant des paroles de Moïse : « Les choses révélées sont à nous et à nos enfants, mais les choses cachées sont à l'Éternel » (Dt 29,29) ; auxquelles font écho celles de Paul : « O profondeur de la richesse, de la sagesse et de la science de Dieu ! Qu'insondables sont les décisions et indéchiffrables ses chemins ! » (Rm 11,33).

Coordination nationale évangélisation et formation

Église protestante unie de France

47 rue de Clichy

75009 Paris

evangelisation-formation@eglise-protestante-unie.fr